

N° 1228 - OCT 2020

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : L'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2020 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 28 novembre 2020 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ?

Au service technique communal des travaux - Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mercredi 25 novembre 2020, jusqu'à 12 h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités:

- 1) Les prestations de broyage sont gratuites mais limitées dans tous les cas à une demi-heure par site privé.
- 2) Ni le personnel ni le matériel de la Commune ne pourront pénétrer dans une propriété privée.
- 3) Les branchages devront être placés le plus près possible de la voie carrossable mais pour des raisons de sécurité sans entraver la voie publique.
- 4) Seules les branches coupées dans l'année seront traitées ; les déchets verts au stade de putréfaction ne seront pas acceptés. Le diamètre des branchages ne pourra excéder plus de 8cm. Les troncs et les racines seront donc exclus. L'herbe, le lierre, les orties, les épines ou autres plantes grimpantes ne seront pas considérées comme branchage.

Tout élément étranger (métal, plastique) devra être enlevé de chaque branchage.

Le gravier, les petits cailloux sont également exclus.

- 5) Le broyage ne s'effectue plus sur partie privée mais sur la voirie publique (généralement le long de l'habitation du demandeur). Il se peut que la voirie soit souillée par des résidus de broyat restés à l'endroit où le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux.

Si c'est le cas, et conformément au Règlement général de Police administrative en application à ce jour, le demandeur devra obligatoirement veiller au nettoyage de la voirie bordant son habitation.

- 6) Le broyat pourra être conservé si vous en faites la demande lors de l'inscription.

- 7) Si pour une raison quelconque, le service n'a pas été rendu le jour déterminé, les bois devront être enlevés afin de ne pas perturber la circulation des piétons et véhicules.

- 8) Le bois destiné au broyage ne pourra provenir d'une exploitation commerciale.

- 9) Les branches qui ne seront pas traitées par la Commune devront être enlevées par le riverain puis amenées au parc à conteneur où des branchages y sont régulièrement broyés. Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition.

Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement pour que le maximum de personnes puisse en profiter.

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Retrouvez toutes les dates sur le www.viroinval.be ainsi que dans les valves communales



ARRET DES ACTIVITES - PROXIMAG

Chers citoyens,

L'Administration communale vient d'être informée, comme vous, de l'arrêt des activités du quotidien « PROXIMAG ».

Actuellement le Collège Communal étudie une nouvelle alternative afin de maintenir la diffusion de l'information communale.

La page du «Viroinval Infos» vous parviendra rapidement sous une autre formule.

En attendant, retrouvez toute l'actualité communale sur la page Facebook « Viroinval infos » et sur le www.viroinval.be

Le Collège Communal remercie vivement le groupe L'Avenir pour cette collaboration de longue date.

RÉUNIONS CITOYENNES

La Mobilité à Viroinval, ça vous parle? Ces réunions citoyennes sont pour vous!

Le Collège Communal propose aux habitants des différents villages de la Commune de Viroinval de faire part de leur avis concernant la mobilité dans leur milieu de vie.

Au-delà du questionnaire disponible sur le www.viroinval.be ou en version papier (bientôt disponible) qui permettra de développer les différentes priorités de chacun suivant les régions géographiques, quartiers, rues, zones urbanisées ou non-urbanisées, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Administration Communale via:

- Monsieur Laurent CHABOT, Conseiller en Mobilité
laurent.chabot@viroinval.be

- Monsieur François MATHY, Echevin de la Mobilité
francois.mathy@viroinval.be

Des réunions citoyennes vont avoir lieu dans tous les villages de Viroinval de novembre 2020 à mars 2021.

Calendrier des dates:

- Mardi 17/11/2020 – 19H30 – Vierves : Grand auditorium du CNB
- Mardi 01/12/2020 – 19H30 – Treignes : Salle Union Fraternelle
- Mercredi 09/12/2020 – 19H30 – Olloy : Salle PATRIA
- Mardi 19/01/2021 – 19H30 – Oignies : Ecole communale de Oignies
- Mardi 09/02/2021 – 19H30 – Nismes + Regniessart : Centre culturel
- Mardi 23/02/2021 – 19H30 – Mazée + Najauge : Salle Arthur Masson
- Mardi 09/03/2021 – 19H30 – Le Mesnil : Salle communale
- Mardi 23/03/2021 – 19H30 – Dourbes : Maison de village

De plus amples informations circuleront dès la fin de ce mois d'octobre (modalités de participation, etc, ..) Restez attentifs !